



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R. du : 19/09/2024
Magasinier : Echéance le : 31/10/2024
CS/SB

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page :1/1

TVA : FR12902550565

N° Document		N° Client		Votre Commande		Marque		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande			
4751824		0165285						Zone Expedition : 03						5491107			
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C	T	Prix unitaire hors taxe		Remise %		Prix unitaire net hors taxe		Montant	
** BL 5491107 DU 19/09/2024 **																	
DD 960 YC																	
COMMENTAIRE R.A. : DD 960 YC																	
NUMERO DE COMMANDE :																	
I:RADIATEUR D EAU AM				NSS692867		4				99,12		30,00		69,38			
Pièces en commande ... 1																	
E:PNEU ERP 1856515 RELIANCE				1681887280 A0704		4,00		4		65,89		18,00		54,03		216,12	
----- SOUS-TOTAL PIECES -----																216,12	
CHER CLIENT																	
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.																	
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS																	
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.																	
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT																	

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4751824	0165285	5491107
Echéance le : 31/10/2024		259,34
19/09/2024		



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article 241-8 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.